

**MISE EN PLACE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D' INFORMATION DES
ACTEURS DE L' ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LA SANTE AU TRAVAIL ET
LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Sommaire :

- I. Rappel des actions prévues en 2009**
- II. Résultats obtenus**
- III. Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de cette action**
- IV. Perspectives 2010**
- V. Annexes**

MISE EN PLACE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D' INFORMATION DES ACTEURS DE L' ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LA SANTE AU TRAVAIL ET LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

I. Rappel des actions prévues en 2009

a) Actualisation du site internet de la CRESS :

Création d'une page dédiée à l'action santé au travail. Cette page a pour but de sensibiliser les différents acteurs de l'ESS à cette obligation. Cette page renvoie sur les sites ressources et sera actualisée en fonction de l'avancement de cette action.

b) Constitution d'un comité de pilotage :

- organiser une première réunion avec les acteurs mobilisés sur cette action. Cette première réunion a permis d'identifier un/ou plusieurs réseaux sur lesquels un travail pouvait être enclenché. Cette réunion était animée conjointement par la CRESS Rhône Alpes et un prestataire externe spécialisé sur l'action santé au travail et sur des actions collectives.
- mobilisation de ce comité dans l'année pour voir les avancées et orientations du travail

c) Actions de sensibilisation auprès des réseaux avec l'aide d'un prestataire externe sur cette question :

- information des réseaux présents face aux obligations de santé au travail
- identification de structures pouvant bénéficier de l'accompagnement d'un prestataire externe pour la rédaction d'un document unique
- intervention du prestataire externe dans quelques structures (10-15 structures) pour les accompagner dans la rédaction du document unique et pour son évaluation
- points d'étapes pour contrôler l'état d'avancement du travail avec le prestataire externe

d) Organisation d'une demi-journée pour évaluer les démarches engagées. Cette manifestation aura pour but :

- d'évaluer le travail engagé auprès des réseaux
- de faire un bilan des structures accompagnées par le prestataire externe
- d'étudier dans quelle mesure cette démarche peut être utilisée par d'autres réseaux
- d'étudier la reconduction de cette action en 2010 et sur les conditions « d'essaimage » de cette action

II. Résultats obtenus

a) Actualisation du site internet de la CRESS :

Une page du site internet de la CRESS Rhône Alpes (www.cress-rhone-alpes.org) est dédiée à la santé au travail.

Pour cela, il faut aller dans la rubrique la CRESS en action -> Pôle Employeur -> Missions du pôle Employeur -> Santé au Travail et Prévention des risques professionnels dans les structures de l'économie sociale et solidaire.

b) Constitution d'un comité de pilotage :

2 comités de pilotage se sont réunis pendant toute la durée de cette action :

- le 30 avril 2009
- le 27 octobre 2009

Les feuilles d'émargements et les comptes rendus sont joints au présent bilan.

c) Actions de sensibilisation auprès des réseaux avec l'aide d'un prestataire externe sur cette question :

Une fois le plan d'actions 2009 finalisé, un appel d'offre a donc été envoyé. Nous avons obtenu 8 retours et avons donc sélectionné deux prestataires externes pour la bonne conduite de cette action :

- Yves Jorand et Séverine Ribeiro d'Essor Consultant pour travailler avec le groupe Insertion par l'Activité Economique (conventionné sur 6 jours)
- Xavier Lachapelle d'Intra Concept et Paul ROULLET d'Alphédys Conseil pour travailler avec les deux groupes réseaux associatifs et les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricoles (CUMA) (conventionné sur 16 jours)

Liste des acteurs participants aux différents groupes de travail mis en place par la CRESS Rhône Alpes pour l'action santé au travail et Prévention des risques professionnels dans les structures de l'économie sociale et solidaire

1 - Groupe insertion par l'activité économique

Nom et Prénom	Entreprise	Adhérent du réseau	Agit également en qualité de tête du réseau
Pascal CORNIQUET	SOLID'AIRE	COORACE	
Véronique PANAYIS	Saint Genis Emplois	ADAI 69 (Association départementale des associations intermédiaires du Rhône)	ADAI 69 (14 adhérents)
Eric BEASSE	UREI		IRIAE (120 adhérents)
Olivier DELAMARRE	COORACE		IRIAE
Roland LACROIX	LE LIEN	Chantier Ecole	
Ivan BOURDIN	Chablais Insertion	Chantier Ecole	
Michel SARBACH	Epicerie Solidaire	Chantier Ecole	
Alain DELAYE	ALVEOLE	Chantier Ecole	
Jean Fred OUBRY	AGIRE 74	Chantier Ecole	Chantier Ecole (20 adhérents)

2 - Groupe CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole)

Nom et Prénom	Entreprise	Adhérent du réseau	Agit également en qualité de tête du réseau
Yves CRISTIN Franck PONCET Yannick FALCONNAT	CUMA Servas Lent	FDCUMA 01 (Fédération Départementale de l'Ain)	
Charles GUILLOT Muriel PAYRE	FRCUMA (Fédération Régionale)		FRCUMA (80 CUMA employeuses en RA)
Michel GIVET Cédric CHARRIER	FDCUMA Drôme	FRCUMA	
Patrice MARONNAT	CBO Feurs	FDCUMA 42	
Yann BENABDELKADER	FDCUMA 73	FRCUMA	
Nicolas BOIRON	FDCUMA 01	FRCUMA	

3 – Groupe réseaux associatifs

Nom et Prénom	Entreprise	Adhérent du réseau	Agit également en qualité de tête du réseau
Evelyne CLEVA	FRANCAS		FRANCAS (21 adhérents)
Aldric PLISSON	CDL Feyzin		
Simon LEVEQUE Pierrette BUSCA Jean Luc BLANCHON	CDOS Isère (Comité Départemental Olympique et Sportif)	CROS RA	CDOS Isère (68 adhérents)
Jean Claude CASSAR	CROS Rhône Alpes (Comité Régional Olympique et Sportif)		CROS RA (114 adhérents)
Philippe BINGERT	Profession Sport 38	CDOS Isère	
Fabien ROCHE	Loire Profession Sport	CDOS Loire	CDOS Loire

Calendrier des accompagnements :

- groupe IAE

1^{er} juillet 2009 : 1 journée de formation avec transfert d'outils

23 juillet 2009 : 1 journée terrain d'évaluation des risques dans les locaux d'un participant du groupe Solid'Aire

1^{er} octobre 2009 : 1 journée d'accompagnement sur l'état d'avancement du document unique

20 octobre 2009 : 1 journée d'accompagnement

- groupe CUMA

9 juillet 2009 : 1 journée d'accompagnement sur le site de la FRCUMA

23 juillet 2009 : 1 journée d'accompagnement de la FRCUMA

1^{er} octobre 2009 : 1 journée d'accompagnement

- groupe réseaux associatifs

6 juillet 2009 : demi-journée de présentation du document unique

30 juillet 2009 : 1 journée d'accompagnement des acteurs associatifs du sport

9 octobre 2009 : 1 journée d'accompagnement des FRANCAS

Parmi ces participants, tous n'ont pas finalisé leur document unique à ce jour mais l'accompagnement leur a au moins permis d'initier ce travail.

Actuellement, nous disposons de 11 documents uniques (annexe 4). Ces documents, à la demande des participants, sont envoyés de manière anonyme mais nous les mettons à disposition des organismes souhaitant consulter le travail engagé

Nous avons procédé à plusieurs relances afin que les structures ayant bénéficié de cet accompagnement nous envoient leurs travaux.

Certaines structures doivent encore nous envoyer leur document unique encore en cours de réalisation:

Par cette form'action, certains réseaux, comme cela était prévu au départ ont nommé une personne ressource pour être formée, réaliser le document unique de la structure et enfin être le référent futur pour informer et accompagner les adhérents de leur propre réseau. C'est le cas pour les réseaux suivants :

- CDOS Isère

- COORACE Rhône Alpes

- ADAI 69

- FRCUMA Rhône Alpes

- UREI Rhône Alpes

III. Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de cette action

Les participants ont été très intéressés par l'action. Certains réseaux n'ont malheureusement pas intégré la démarche faute de temps et de moyens humains.

La principale difficulté a résidé dans l'animation de cette action. En effet, ce travail est venu s'ajouter à l'activité des structures. Ces dernières très intéressées par cette démarche, ont souhaité s'inscrire pour bénéficier de l'accompagnement des prestataires afin de faciliter ce travail et bénéficier d'outils. Cependant, déjà occupés par leurs activités traditionnelles, ce travail a été réalisé avec peu de temps disponible. Ce travail a nécessité une mobilisation des salariés et des dirigeants des structures et donc une finalisation plus longue.

IV. Perspectives 2010

Cette expérimentation a permis de comprendre que le travail sur la rédaction du document unique ne se limitait pas à une obligation légale. En effet, plus que cela, ce travail est un moyen de professionnaliser les dirigeants des structures de l'économie sociale et solidaire. Il peut être également un moyen d'initier un dialogue social de qualité dans l'entreprise puisque ce travail nécessite l'intervention des dirigeants et des salariés pour être efficace.

2009 a été une année d'expérimentation pour la CRESS Rhône Alpes et ses adhérents sur le thème de la santé au travail et la prévention des risques professionnels. L'objectif a donc été atteint de manière satisfaisante. Cette année a permis une première sensibilisation des réseaux adhérents à cette thématique et un accompagnement des structures à la réalisation de leur document unique via l'intervention de prestataires externes.

2009 a donc permis de valider qu'une action sur le thème de la santé au travail doit être menée par la CRESS Rhône Alpes.

Pour 2010, la CRESS peut envisager une action au bénéfice de ses adhérents en termes d'animation et de sensibilisation afin que ceux-ci puissent impulser cette démarche au sein de leurs propres réseaux.

En effet 2009 étant une année de démarrage, il était important que des résultats concrets (production finalisée de documents uniques) soient produits. Mais à terme, la CRESS Rhône Alpes n'a pas vocation à porter une action permanente d'accompagnement des structures.

Concernant l'IAE, le comité de pilotage du 27 octobre 2009 a fait ressortir 2 actions développées par le COORACE Rhône Alpes et le réseau Chantier Ecole Rhône Alpes.

Proposition du COORACE : accompagnement des associations intermédiaires adhérentes au COORACE soit 35 structures.

Proposition du réseau Chantier Ecole : projet d'identifier une personne au sein du réseau chantier école pour travailler sur cette thématique. Cette personne aurait la charge d'accompagner les 28 chantiers en Rhône Alpes et également des chantiers en Auvergne. Pour mener cette action à bien, une demande de financement sera faite.

Le réseau a déjà mis en place des outils pour les chantiers qui peuvent être utilisés. Il est nécessaire que les structures bénéficient, en plus des outils, d'un accompagnement. Sans cela, les structures ne s'engagent pas dans ce travail.

Concernant les réseaux associatifs, la CRESS Rhône Alpes travaillera en 2010 avec l'USGERES sur la diffusion, l'information et la formation des employeurs associatifs à la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale. Les thématiques principales concerneront :

- les obligations de l'employeur en matière de santé, sécurité au travail et de prévention des risques professionnels
- les risques psychosociaux dans l'économie sociale
- les autres risques professionnels présents dans l'économie sociale
- méthodologie de rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels
- la formation en matière de prévention et santé au travail
- le dialogue social, la représentation des salariés et la vie des instances
- les aides techniques méthodologiques ou financières
- l'intégration des travailleurs souffrant d'un handicap

V. Annexes